

2017 DEVE 87 Communication sur l'édition 2017 de la Fête des mares au Parc Floral de Paris (12e).

COMMUNICATION AU CONSEIL DE PARIS

EXPOSE DES MOTIFS

La biodiversité urbaine dispense de nombreux services aux citoyens. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de leur cadre de vie et de leur santé et à la réduction des îlots de chaleur et de la pollution. Elle participe à l'attractivité de la ville et à sa valorisation touristique. Elle remplit une fonction éducative en sensibilisant les enfants et les adultes à la vie naturelle : le développement de l'apiculture en milieu urbain a cette fonction de démonstration d'un service écologique majeur rendu par les insectes pollinisateurs. La présence des arbres contribue à améliorer la qualité de l'air, notamment en captant les particules fines. Un sol vivant riche en micro-organismes est capable de recycler la matière organique et de réguler les effets des aléas climatiques comme les intempéries. Les zones humides, les écosystèmes fluviaux assurent une régulation du régime des eaux qui protège la ville contre les crues. La qualité des eaux dépend du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques, qui peuvent ainsi offrir à la ville une ressource de bonne qualité.

L'eau vivante tient une place importante dans ces mécanismes.

Le premier plan biodiversité a ébauché la trame bleue parisienne (continuité aquatique) en rappelant le rôle et les enjeux autour de la Seine et des Canaux mais aussi mettant en lumière l'intérêt du réseau des mares, milieux aquatiques et bassins écologiques dans cette trame. Le nouveau plan Biodiversité en cours d'élaboration renforcera les actions en faveur de la trame bleue et en particulier sur les mares.

Des mares existent déjà à Paris, la plupart créées ces dernières années de manière volontariste. Il s'agit désormais de créer un réseau plus fourni, en maillant le territoire plus finement ou en végétalisant des bassins actuellement peu propices à la vie de la flore et de la faune, l'objectif étant de faciliter le mouvement des espèces et les échanges. Les Parisiens se sont également exprimés sur cette question à travers le budget participatif en demandant la création de mares et la restauration de certaines d'entre elles.

Si certains citoyens ont déjà compris l'enjeu de ces milieux humides, il est important de continuer à informer et sensibiliser tous les habitants et usagers de Paris pour changer de regard et retrouver le contact avec la nature et de réapprendre le rythme des saisons.

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) coordonne la Fête des mares qui aura lieu, pour sa deuxième édition à l'échelle nationale, du 3 au 11 juin 2017.

Cette Fête correspond à l'organisation annuelle d'événements dédiés aux mares afin de mieux les faire connaître et de sensibiliser le grand public à l'intérêt de les préserver. Ainsi, tous les ans durant la première semaine de juin, la Fête des mares propose de nombreuses manifestations sur l'ensemble du territoire national : des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, etc.

En 2016, la Ville de Paris s'était associée à la journée de lancement en hébergeant cet événement au jardin naturel dans le 20^e arrondissement de Paris.

De nombreuses structures se sont impliquées dans l'organisation de cette fête qui compte 16 partenaires nationaux dont l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages, la Fédération des Centres Connaître et Protéger la Nature, France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot, Les Agences de l'Eau, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Museum National d'Histoire Naturelle, Noé, le Pôle-relais « Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales », Planète Sciences, Ramsar France, le Réseau École et Nature, Rivages de France, l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour L'Environnement...

Pour l'édition 2017, la SNPN souhaite renouveler ce partenariat avec la municipalité en organisant le samedi 3 juin 2017 au Parc Floral dans les locaux de la Maison Paris Nature une journée nationale de lancement.

Cette journée a pour objectif d'annoncer la Fête des mares. Elle comprendra des activités de sensibilisation auprès du grand public et elle permettra d'y inviter la presse : stands des partenaires, ateliers participatifs et pédagogiques, expositions, visite des mares du Parc Floral de Paris et conférences. Les Parisiens pourront ensuite participer à l'atelier « Une mare à Paris » le 7 juin de 14h30 à 16h30 à la Maison Paris Nature du parc Floral pour découvrir autour d'une mare, la vie de cet écosystème, sa richesse, sa fragilité et les moyens de le protéger. Ils bénéficieront aussi de l'expertise des conférenciers de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement pour aller à la rencontre de nombreuses mares présentes sur le parcours des 22 balades du Paris durable, en ligne sur Paris.fr.

L'un des grands objectifs du futur plan biodiversité 2017-2024 issu des 600 propositions recueillies lors de la concertation réalisée auprès des Parisiens sera d'impulser une prise de conscience collective en faveur de la biodiversité à Paris. Cette fête des mares et les suivantes s'inscriront donc dans cette volonté de sensibiliser les Parisiens, en particulier les écoliers et les collégiens, sur le rôle essentiel des milieux humides dans une ville qui doit s'adapter au changement climatique et de mobiliser les associations pour la participation du plus grand nombre à cet événement.

La Maire de Paris